

**Zeitschrift:** Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =  
Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

**Band:** - (1992)

**Heft:** 40: [Édition française]

**Rubrik:** Généalogie et ordinateurs

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Généalogie et ordinateurs****CONTACTS ENTRE CHERCHEURS**

Dans le cadre de nos recherches, nous pouvons tous profiter des travaux déjà faits par d'autres; ceci est valable pour les "nouveaux" comme pour les généalogistes confirmés s'attaquant à une nouvelle recherche. Le problème, cependant, est de nouer des contacts: généralement, ils sont obtenus après de longues démarches auprès des associations généalogiques locales. D'autres possibilités d'entraide mutuellement bénéfique existent cependant. Une de celles-ci est la méthode pratiquée en Allemagne depuis 1975, les "circulaires de listes d'ancêtres". Aujourd'hui cependant, de telles circulaires sont remplacées par l'ordinateur: l'avantage d'une telle banque de données est que chaque envoi reçu n'est pas seulement une information sur ce qui a été traité, mais également la possibilité de savoir si une autre personne a déjà traité ce sujet. Chaque envoi reçu est automatiquement mis en parallèle avec les données déjà enregistrées. Ceci constitue donc un élargissement des renseignements continuellement tenu à jour.

Le but est d'établir des contacts entre généalogistes; il ne s'agit pas de faire de la concurrence à la bibliographie établie par notre "fichier des familles", donc pas de listes des ouvrages publiés (voir l'article de M. Aicher dans l'Annuaire 1991), mais un complément. L'utilisation commerciale est exclue, ceci étant une condition de participation.

Comment cela fonctionne-t-il ? Les cercles généalogiques germaniques se sont mis d'accord sur un système de gestion de bases de données. Un programme de saisie et de mise en valeur de ces données fut élaboré et fonctionne actuellement avec succès. Nous devrions profiter de cet immense travail préparatoire, indépendamment de la fréquence intensive ou non de nos contacts avec nos collègues allemands.

N'ayez plus peur de l'ordinateur ! Il est indispensable pour le fichier central, mais pas obligatoirement pour vous. Les données peuvent vous être envoyées sous forme de liste imprimée. Le travail de la centrale des informations sera évidemment allégé par l'envoi de disquettes contenant les informations désirées: le programme sera mis à disposition contre envoi d'une disquette formatée... et ceux d'entre vous qui possèdent le programme généalogique AHNEN (voir Bulletin No. 38) pourront l'utiliser facilement.

**CELA VOUS INTERESSE-T-IL ?**

Vous recevrez des informations plus détaillées contre envoi d'une enveloppe affranchie et munie de votre adresse à:

Dr. Wolf Seelentag, Reherstrasse 19, 9016 St. Gall